

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1484 - page 89

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

ASSOCIATION POUR LE RENOUVEAU DU GALOP.

Objet : défendre les intérêts des éleveurs et des propriétaires de chevaux de sang (Pur Sang Anglais, Pur Sang Arabe, Anglos-Arabes, AQPS, Selle Français) de faire valoir, auprès de tous, les intérêts moraux et matériels de ses membres ; faire respecter par ceux-ci de déontologie, créer, organiser, gérer ou faire gérer toute action ou tous régimes de prévoyance, d'entraide ou d'assistance au profit de ses membres ; apporter son entier concours aux sociétés de courses par une concertation la plus large possible et une participation constante, pour assurer la représentation des éleveurs et des propriétaires dans toute décision concernant l'un d'eux et, plus généralement, dans la réglementation des courses et son application, et de représenter les membres devant toute instance, tout organisme et toute autorité publique ou privée, de contracter auprès de compagnies d'assurance pour ses adhérents un contrat pour assurer la responsabilité civile de ses membres ceux-ci étant civilement responsables de leurs chevaux sur une piste d'hippodrome.

Siège social : 2, rue Octave Greard, 75007 Paris.

Date de la déclaration : 29 février 2016.